

Bois de rose de Guyane (Aniba rosaeodora) Valorsiation et culture d'une espèce protégée







Le bois de rose (Aniba rosaeodora), une lauracée, espèce patrimoniale de Guyane fut exploitée sans replantation par les grandes entreprises de commerces d'alors (rhum, balata, or, etc.) en plein développement dans les années 1900 pour l'huile essentielle de Bois de rose.

Son exploitation fut telle que dès 1930 ses populations se sont raréfiées. Ce qui a conduit la dernière distillerie à fermer dans les années 70.

Le bois de rose une espèce endogène protégée. Dans le but de préserver les spécimens épars restants, en 2001, l'espèce est intégralement protégée en Guyane et inscrite à l'annexe II de la Convention CITES. L'exploitation et vente sont interdites sauf par autorisation préfectorale. Un acteur d'une commune du PNR de la Guyane, détenteur de cette autorisation a œuvré dès 1998 pour une plantation et une exploitation durable. Après son départ à la retraite, le relaisfut passé à sa fille et son conjoint qui décidèrent de créer leur activité en 2020 : « El Claire Couturier ».

Vers une exploitation durable. Aujourd'hui le Bois de rose en forêt est toujours strictement protégé, néanmoins depuis 2017 la culture du Bois de rose est encouragée. Il est possible de planter le Bois de rose à partir de graines ou plants issus de plantations, et de l'exploiter si la plantation a été déclarée auprès de la DGTM. La filière peut ainsi être relancée de manière durable sur le territoire.

Valorisation du Bois de rose. Le PNR de la Guyane a mis en place une action de valorisation. Une exposition créée, retraçant l'épopée de son exploitation et ses caractéristiques botaniques, chimiques et écologique est régulièrement sollicitée par les scolaires et lors d'animations territoriales. Un partenariat est mis en place avec l'entreprise Claire Couturier pour la valorisation de cette exposition lors des visites de leur activité. En effet, l'entreprise Claire Couturier, labellisée Valeurs Parc, propose des visites gratuites de son exploitation de la graine au flacon : pépinière, plantation et distillerie.

Labélisation VALEURS PARC NATUREL REGIONAL

« Ce que nous aimons dans notre activité c'est avant tout ce rapport à la nature qui est primordial. » Le respect de la nature, l'envie de partager ses connaissances, la valorisation et la promotion du territoire sont les points forts de « l'entreprise Claire Couturier » qui leur ont permis de labéliser leur activité. Ils espèrent avec cette reconnaissance apporter une visibilité supplémentaire au Bois de rose et à leur entreprise.



Cellule développement local et coopération territoriale 31 Rue François Arago 97300 CAYENNE pnr-guyane@wanadoo.fr
Tél.: 0594 28 92 70















